

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22/12/2005 - Convocation du 15/12/2005
Convocation affichée le : 16/12/2005

Président de séance : M. Paul LAFFLY
Secrétaire de séance : Mme Danielle BROSSARD

Ref : CC

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	22
Votants	25

Présents : M. LAFFLY; Mme GUERIN; M. FAURE; M. POINT; M. CHATUT; Mme BOUHEY; M. AUROY; M. RODRIGUEZ; M. OLLIVIER; M. MEYER; Mme BROSSARD; M. GOSSET; Mme MARMONIER; Mle VEYRIER; Mme GLATARD; Mme DESVIGNES; M. GONDELAUD; Mme ZUILI; M. FERNANDES; M. MACHURAT; Mle MILLET; M. BELLOT

Absents représentés : M. CHRETIN (pouvoir à M. GONDELAUD); Mme WYMANN (pouvoir à Mme BOUHEY); Mme PERRIN (pouvoir à Mme ZUILI)

Absents excusés : Mme BERRA; M. FORGET; Mme LABASOR; M. BOUREZG

Objet : Stationnement réglementé - Création d'une régie de recettes

Monsieur l'Adjoint aux Finances rappelle au Conseil Municipal ses décisions d'appliquer le stationnement réglementé sur certaines parties du domaine public de la commune, ainsi que les tarifs qui seront appliqués.

Pour permettre la perception des recettes correspondant à l'utilisation de ce domaine part les automobilistes, une régie de recettes doit être constituée. Aussi, Monsieur l'Adjoint aux Finances propose de mettre en place ladite régie de recettes.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le décret n° 62-1587 du 29/12/1962 modifié, portant règlement général sur la comptabilité publique,
- VU le décret n° 66-850 du 15/11/1966 modifié relatif à la responsabilité personnelle et pécuniaire des régisseurs,
- VU le décret n° 97-1259 du 29/12/1997 relatif à la création des régies de recettes, d'avances et de recettes et d'avances des collectivités locales et des établissements publics locaux,
- **DECIDE de la création d'une régie de recettes pour la perception des droits relatifs au stationnement réglementé,**
- **PRECISE que cette régie est insallée en mairie de Neuville,**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à prendre un arrêté municipal pour la création de cette régie de recettes ainsi que de procéder à toutes les opérations relatives à cette affaire**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour Extrait Conforme,
NEUVILLE-SUR-SAÔNE,
Le 22 décembre 2005
Le Maire,
Paul LAFFLY.



Acte rendu exécutoire après
Dépôt en préfecture le 09/01/2006
Publication ou affichage du 09/01/2006
Paul LAFFLY,
Maire.